



CAISSE  
**DES ÉCOLES**  
VILLE DE LA TRINITÉ

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 12

Présents : 7

Votants : 7

## DÉLIBÉRATION DU COMITÉ D'ADMINISTRATION

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 006-260603030-20260430-DEL10EMPLPERMAN-DE

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 29 avril

Le Comité d'administration de la Caisse des Écoles de LA TRINITÉ dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, salle du conseil municipal sous la présidence de de Monsieur Ladislas Polski, Président  
Date de la convocation du Comité d'Administration :  
Envoyée le 16 avril 2026

**OBJET : DELIBERATION N°10 - MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS DE LA CAISSE DES ECOLES**

M. Ladislas POLSKI  
Mme Annabel BECCATINI-GESREL  
Mme Nathalie ROUX  
Mme Françoise BERNIER  
Mme Marie-France MALOUX  
Mme Anne-Marie ROVELLA

### **EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :**

Mme Viviane FARRUGIA représentée par Mme Céline MICHALET

### **EXCUSÉ(E)S :**

Mme Rosalba NICOLETTI-DUPUY  
M. Michaël FARAUT  
Mme Elodie AVELLANEDA

### **ABSENT(E)S :**

M. Didier RAZAFINDRALAMBO

## PROJET DELIBERATION DU COMITE D'ADMINISTRATION DE LA CAISSE DES ECOLES

Séance du 29 avril 2026

N°10

Objet : Mise à jour du tableau des emplois permanents de la Caisse des Ecoles

Domaine : 4 - Fonction publique - 4.1-Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

---

Mes chers collègues,

**VU** le code général des collectivités territoriales,

**VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics,

**VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

**VU** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires de la Fonction Publique Territoriale,

**VU** la saisine du comité technique lors de sa séance du 22 février 2024,

**VU** la délibération du conseil d'administration du 09 avril 2024,

**Considérant** qu'il y a lieu de mettre à jour les emplois de la Caisse des Ecoles à compter du 29 avril 2026,

**Considérant** qu'il convient d'ajuster le nombre de poste d'adjoint d'animation par la création d'un poste supplémentaire,

**Considérant** qu'il convient de renforcer l'effectif de la caisse des écoles visant à favoriser la réussite éducative des enfants et des jeunes de la commune,

### **Après en avoir délibéré, le Comité d'Administration :**

- **Met** à jour de façon intégrale, le tableau des effectifs de la Caisse des Ecoles,
- **Adopte** les créations et les suppressions d'emplois ainsi proposés,
- **Met à jour** le tableau des emplois ci-après,
- **Autorise** par dérogation, si aucun fonctionnaire ne peut être recruté, le recrutement d'un contractuel pourra se faire sur tous les emplois permanents dont celui créé ci-dessus,
- **Prévoit** les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois au budget 2026, chapitre 012.
- **Créer** un poste d'Adjoint territorial d'animation

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an susdits,

Suivent les signatures,

Pour expédition conforme

Le Président de la Caisse des écoles,

Ladislav POLSKI



Mairie de La Trinité

Vote du Comité :

Pour : 7

Contre : /

Abstention : /

- Cadre d'emplois des adjoints administratifs :

Grade	Quotité en h	Création/suppression de poste	Nombre d'emplois
Adjoint administratif principal de 1ère classe	35h		1
Adjoint administratif principal de 2ème classe	35h		1
Adjoint administratif	35h		2

- Cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation :

Grade	Quotité en h	Création/suppression de poste	Nombre d'emplois
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	35h		2
Adjoint territorial d'animation	35h	+1	7

- Cadre d'emplois des animateurs territoriaux :

Grade	Quotité en h	Création/suppression de poste	Nombre d'emplois
Animateur territorial principal de 1ère classe	35h		1

- Cadre d'emplois des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives :

Grade	Quotité en h	Création/suppression de poste	Nombre d'emplois
-------	--------------	-------------------------------	------------------



Educateur des activités physiques et sportives principal de 1 <sup>ère</sup> classe	35h		1
--	-----	--	---

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois sont inscrits au budget 2026 chapitre 012.